

**AVIS SUR LE DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE SUPPLEMENTIVE LOI SUR L'EAU
MODERNISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOL-DINAN (N°415000)
DELIBERATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES BASSINS COTIERS DE
LA REGION DE DOL DE BRETAGNE DU 12 DECEMBRE 2018**

Présidée par Monsieur Christophe FAMBON, la séance plénière de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne s'est tenue le mercredi 12 décembre 2018 à 9h30 à la Maison de la Baie du Mont Saint-Michel au Vivier sur mer.

Exposé des motifs

La SNCF a déposé un dossier réglementaire afin de pouvoir moderniser la ligne ferroviaire n°415000 sur le tronçon qui relie Dol-de-Bretagne à Dinan.

La CLE est ainsi invitée, par les Services de l'Etat, à délibérer sur le contenu du dossier d'Autorisation Environnementale supplétive loi sur l'eau et à vérifier la compatibilité du dossier avec les enjeux locaux.

**Après avoir pris connaissance du dossier,
la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
à l'unanimité**

- **VALIDE** à l'unanimité le dossier d'Autorisation Environnementale supplétive loi sur l'eau pour la modernisation de la ligne n°415000.
 - **Sous réserve** : de travaux de rétablissement de la continuité écologique sur le Meleuc qui est classé sur la LISTE 2 de l'arrêté du 10 juillet 2012,
 - **Sous réserve** : du maintien de la continuité écologique (toutes espèces) sur le Bief Jean qui est classé sur la LISTE 1 de l'arrêté du 10 juillet 2012.
- **DEMANDE** au pétitionnaire de porter une attention particulière à l'entretien **des deux passages d'eau** du Cardequin sous la voie SNCF afin de limiter le risque inondation et d'y assurer la continuité écologique au titre de l'arrêté de classement LISTE 2 de l'arrêté du 10 juillet 2012,
- **DEMANDE** à la SNCF de communiquer à la CLE, un chiffrage d'utilisation annuel des phytosanitaires sur cette ligne,

- **DEMANDE** à la SNCF d'amorcer une réduction dans l'utilisation des phytosanitaires pour l'entretien des voies.

Fait à Dol de Bretagne, le 12 décembre 2018

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fambon', written over a horizontal line.

Christophe FAMBON
Président de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne